

J'adhère au SNUipp-FSU

Je me syndique au SNUipp de Vendée



Notre force, c'est d'être ensemble

2011-2012

SNUipp 85

Cité des Forges B.P.

Bât. A Esc. E

85001 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02.51.62.03.14.

Fax : 02.51.05.56.80.

E-mail : snu85@snuipp.fr

Site : http://85.snuipp.fr

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :
..... / / 19.....

Adresse :

Téléphone :
/ / / /

Code postal : Commune :

Établissement :
.....

E-mail (à remplir absolument pour être destinataire d'informations qui te seront adressées personnellement) :
.....

Commune :
.....

■ Situation administrative : EVS AVS EVS/AVS

Montant de la cotisation : 50 €

École/établissement d'exercice :

N°National
d'émetteur **406678**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

NOM, PRÉNOM, ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

CMO pour le SNUipp 85
Cité des Forges B.P. 01
85001 LA ROCHE S/ YON

Codes Établissement	COMPTE À DÉBITER	Nom et adresse de l'Établissement teneur du compte à débiter		
	Guichet N° de compte Clé RIB			

Date & Signature :

Cet imprimé doit être obligatoirement accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB)

Le prélèvement automatique de votre cotisation sera reconduit chaque année, sauf avis contraire écrit de votre part. Si vous ne souhaitez pas la reconduction automatique, cochez la case ci-après.

● Règlement par chèque

Adresser ce bulletin à votre section avec le chèque à l'ordre du SNUipp 85

SNUipp 85, Cité des Forges B.P. 01 Bât. A Esc. E 85001 LA ROCHE SUR YON CEDEX

● Règlement par prélèvement automatique :

Adresser ce bulletin à la section, en complétant l'autorisation de prélèvement ci-dessous et en joignant impérativement un RIB ou RIP.

Ce règlement s'effectuera en trois mensualités.

Le vrai coût de votre cotisation au SNUipp 85...

Votre cotisation syndicale bénéficie d'une réduction fiscale de 66 %

- De fait, votre cotisation syndicale ne vous revient réellement qu'à 34 % du montant indiqué.